

# Budget européen : les différends s'aplanissent

- Les députés européens imposent aux Etats de solder les comptes du passé.
- Le cadre financier de l'Union d'ici à 2020 sera voté la semaine prochaine.

## EUROPE

Anne Bauer  
abauer@lesechos.fr  
—Bureau de Bruxelles

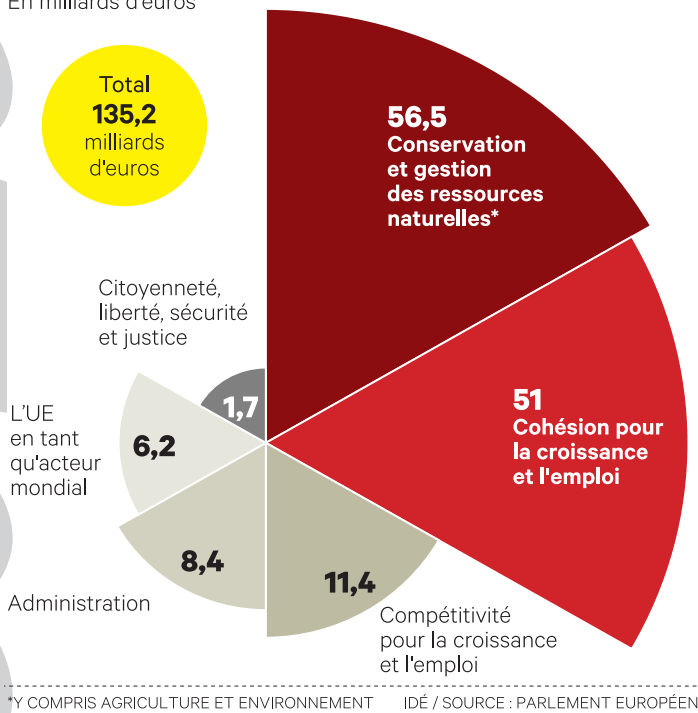
De guerre lasse, les députés et les représentants des Etats membres ont conclu, dans la nuit de lundi à mardi, un « armistice » sur l'avenir budgétaire de l'Europe, qui devrait éviter, dans les mois qui viennent, une nouvelle crise institutionnelle. Le dernier round de négociations qui s'est achevé, hier au petit matin, devrait clore quasiment neuf mois d'après discussions entre le Parlement européen et le Conseil sur le prochain cadre financier pluriannuel. Mardi prochain, à Strasbourg, les députés européens devraient voter à une très large majorité le cadre financier des années 2014 à 2020 et les réformes qui l'accompagnent. Ils se prononceront, aussi, sur le budget de 2014, qui sera le premier exercice à mettre en œuvre une diminution des crédits vers les politiques historiques de l'Europe (agriculture et aides régionales) afin de mettre davantage l'accent sur l'aide aux PME, la lutte contre le chômage des jeunes, la recherche. Comme l'explique Alain Lamassoure, président de la Commission budgétaire du Parlement européen, tout l'enjeu est de faire mieux avec moins.

### Dépenser « mieux »

Ainsi le budget 2014 est en baisse de 6 % par rapport à 2013 avec une diminution des crédits de 9 milliards d'euros, sur un compromis final de 135,5 milliards en crédits de

## Le budget européen 2014 : les crédits de paiement

En milliards d'euros



paiement. « Nous prenons nos responsabilités en acceptant un budget d'austérité, mais nous sommes parvenus à fixer quelques priorités et surtout à garantir que l'Union européenne ne commence pas l'année prochaine dans le rouge », explique Alain Lamassoure. En effet, les députés européens sont restés tenaces, face à des Etats peu désireux d'ouvrir les cordons de leur bourse. Depuis juin, ils n'ont cessé de repousser le vote du cadre financier pour 2014-2020, en rappelant qu'ils sont prêts à accepter la baisse des crédits en échange de la sincé-

rité des comptes. Ils ont ainsi imposé aux Etats de solder les factures impayées de la période 2007-2013. Après avoir « lâché » 11,2 milliards de crédits supplémentaires, les Etats ont accepté une rallonge de 3,9 milliards d'euros dans la nuit. Quant à la réorientation des crédits vers des « causes » importantes, elle est encore très relative.

Dès l'an prochain, il y aura bien une enveloppe spéciale pour l'emploi des jeunes de 3 milliards d'euros et une hausse des crédits pour les programmes d'échanges universitaires Erasmus, mais pour

la lutte contre l'immigration illégale, c'est une misère. L'agence européenne Frontex obtient, royalement, 2 millions d'euros de plus, et le bureau européen chargé des questions d'asile le droit de créer deux postes ! « Cela montre seulement qu'en dépit des déclarations des dirigeants, il n'y a aucune envie des Etats de donner plus de pouvoir et de moyens à une agence européenne sur les questions de migration », se désole le président de la Commission budgétaire. Néanmoins, tout n'est pas paralysé. Quelque 70 textes de lois ont été adoptés, pour tenter à l'avenir de dépenser « mieux », qu'il s'agisse de la réforme de la PAC, de l'élargissement des programmes Erasmus à l'apprentissage ou, pour le dernier compromis acté, de la réforme de la politique de cohésion. ■